



## DIRECTEUR(TRICE) TECHNIQUE NATIONAL(E)

Fondée le 3 mars 1913, la Fédération Française de Motocyclisme est délégataire du Ministère en charge des Sports afin de gérer et promouvoir l'activité motocycliste en France. Elle compte 18 Ligues Régionales, 1.200 clubs affiliés, 100.000 licenciés, 1.200 épreuves par an dans 9 disciplines.

Ses missions sont multiples : organiser le sport moto et quad, définir les règles de la pratique, gérer les filières du Haut Niveau, initier les jeunes, défendre et promouvoir les pratiques quotidiennes, développer le loisir moto, former l'encadrement, aider les clubs à organiser les activités motocyclistes. La FFM est l'interlocutrice de l'État et des Collectivités Territoriales en matière de motocyclisme.

Membre de la FIM (Fédération Internationale de Motocyclisme), de la FIM Europe et du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français), la FFM joue un rôle actif dans les plus hautes instances internationales.

### MISSIONS :

La mission de directeur(trice) technique national(e) est de concourir à la définition de la politique sportive fédérale, de veiller à sa mise en œuvre et de contribuer à son évaluation.

Ses missions principales porteront sur le pilotage de la politique de développement de la pratique sportive licenciée et sur le management de l'encadrement technique de la fédération.

Le/la DTN coordonnera les actions qui relèvent de la direction technique nationale, dans le cadre du projet fédéral et du contrat de délégation signé entre l'État et la fédération, et procédera à l'évaluation de leur mise en œuvre.

Il/elle apportera son expertise sur les différents projets de la fédération, notamment dans le cadre des travaux des commissions techniques, s'assurera de leur parfaite cohérence avec les politiques publiques du sport et animera la direction technique nationale en s'assurant que l'action des conseillers techniques sportifs répond aux besoins de la fédération et de l'État.

Il/elle rendra compte régulièrement de ses travaux à la directrice des sports du ministère, au président de la fédération et plus généralement à l'ensemble des élus de la fédération, dans le cadre de l'organisation fédérale mise en place.

Sur le volet du sport de haut niveau, il/elle pilote le projet de performance fédéral (PPF) et dirige les équipes de France. Il/elle peut disposer d'un cadre en charge du haut niveau afin de l'aider dans cette mission.

Il/elle devra être force de proposition pour remédier aux situations qui le nécessiteraient sur l'ensemble de ses champs d'intervention.

[Télécharger la fiche de poste complète ici](#)



# **FIGHE DE POSTE**

**CONTACT :**

Veillez adresser votre CV et votre lettre de motivation à l'attention de « Madame la directrice des sports » à l'adresse suivante : [ds-ctsrecrutement@sports.gouv.fr](mailto:ds-ctsrecrutement@sports.gouv.fr)

Des informations complémentaires peuvent être sollicitées auprès de : Madame Catherine PELLICIARI, adjointe au chef du centre de gestion opérationnelle des conseillers techniques sportifs [catherine.pelliciaris@sports.gouv.fr](mailto:catherine.pelliciaris@sports.gouv.fr)  
01 40 4592 91

Le poste est basé au siège de la fédération française de motocyclisme : 74, avenue Parmentier, 75011 PARIS.